

		
MER 20	 16 --- 32	0 --- 0
JEU 21	 18 --- 30	0 --- 0
VEN 22	 17 --- 26	0 --- 0
SAM 23	 12 --- 26	0 --- 0
DIM 24	 14 --- 27	0 --- 0
LUN 25	 15 --- 29	0 --- 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades vont de fin floraison (Mauzac sur le plateau cordais, Cabernets) à baies de la taille de pois (Gamay sur la plaine). L'étalement de la floraison montre des situations très hétérogènes entre secteurs, entre cépages, et à l'intérieur même des parcelles.

Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, et dans une moindre mesure sur Duras, Merlot, Fer et Mauzac.

Sur le Fer, un rougissement sur baies est observé. C'est un phénomène physiologique sans conséquence particulière.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Les symptômes progressent de manière spectaculaire sur l'ensemble des témoins non traités. Le feuillage est souvent intégralement criblé et les grappes sont touchées de manière significatives.

Sur le vignoble, de nouvelles taches sur feuilles sont observées. Les symptômes sur feuilles sont maintenant réguliers et parfois très importants (cadence de traitement, problème de relevage...) Ponctuellement, des symptômes sur grappes sont recensés et parfois sans symptôme sur feuille.



Mildiou sur grappes - 18 juin 2018 - CA81

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées les 11 et 12 juin. Ces contaminations devraient être visibles en fin de semaine.

Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm de pluie sur tous les secteurs.

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes, toutes les contaminations ne se sont pas été extériorisées.

Pas de prévision de pluie sur les 10j à venir. Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie.

Sur les parcelles avec des symptômes, attention aux repiquages.

** 200g à 400g de cuivre métal par hectare*

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :

** Prevam Plus, Essen'ciel, Limocide, huile essentielle d'orange douce à 0,8% (6 applications max) biocontrôle*

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Attention au risque de repiquages

BLACK ROTAnalyse de risque**Observations :**

Pas d'évolution des symptômes au vignoble.

Sur les témoins non traités, les symptômes foliaires progressent encore et quelques baies sont aussi touchées (témoin de Gamay).



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 - CA81)

Analyse de risque :

Des contaminations sont encore en incubation.

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Pas de prévision de pluie sur les 10j à venir. Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont encore en cours d'incubation

OIDIUMAnalyse de risque**Observations :**

Pas d'évolution : une première tache d'oïdium a été recensée sur une feuille de Chardonnay, il y a 15j ainsi que sur raisin de table, la semaine dernière.

Préconisations**Intervenir sur l'ensemble des parcelles :**

Les conditions de la semaine sont idéales pour réaliser un poudrage.

* *Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Soufre mouillable :

* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

BOTRYTISAnalyse de risque

Les conditions futures semblent être défavorables à l'installation du botrytis. Le vent a permis une meilleure chute des capuchons floraux.

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter tout attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise. Le stade A est terminé, le stade B ("fermeture de la grappe") est en approche :

* *Serenade Max, Bacillus subtilis, 2kg/ha (8 applications max)*

* *Botector, Aureobasidium pullulans, 0,4kg/ha (3 applications)*

* *Armcarb, bicarbonate de potassium 3kg/ha (8 applications max)*

Alternatives

L'effeuillage et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

A retenir

Période de traitement en cours

VERS de la GRAPPE

Analyse de risqueObservations

Toute 1ère capture d'Eudémis.
Les captures d'Eulia se sont intensifiées.
Les glomérules ne sont plus très visibles.

Préconisations

En G1, le nombre de glomérules relevés indique une forte pression Eudémis.

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 grappes. Ce seuil indique un niveau de pression important qui incite à intervenir de manière anticipée sur la G2.

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.
Si le seuil est atteint, il faudra intervenir sur la deuxième génération lors de la détection du stade tête noire.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Pression G1 forte,
attendre le bon stade pour
intervenir.

CICADELLE VERTE

Analyse de risqueObservations :

Des symptômes de grillure sont observés sur Braucol, Merlot, Prunelard et Gamay. Les populations larvaires diminuent au profit des adultes.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.



Larve de cicadelle verte sur face inférieure CA81

Préconisations

Les populations de cicadelles vertes sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. En général, aucune intervention n'est réalisée sur la génération printanière, on attend les générations estivales plus impactantes. Néanmoins dans des situations de fortes sensibilité, des applications d'argiles peuvent être réalisées. Soyez vigilants sur le cépage : Fer Servadou.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

A retenir

Quelques grillures

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Des larves sont observées sur certaines parcelles. Les stades observés vont de L1 à L4. Les 1ers pieds atteints sont observés sur Gamay et Chardonnay.



Larves de *Scaphoideus titanus* - juin 18 - CA81

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

T2 : du 25 juin au 5 juillet

* *Pyrévert, pyrèthre naturel, 1,5L/ha, ZNT 50m*

NB : Le limocide, huile essentielle d'orange douce, 0,8% a été homologué sur cicadelles **mais il n'est pas reconnu comme suffisamment efficace pour se substituer au Pyrèvert.** Néanmoins, il peut permettre de diminuer les populations de larves de *Scaphoideus titanus* **si et seulement si il est appliqué sur jeunes larves et en complément du Pyrèvert.**

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

Carence : de nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des engrais foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Esca : des symptômes apparaissent de plus en plus, notamment sous forme foudroyante.

Metcalfa pruinosa

Quelques larves de *Metcalfa pruinosa* sont observées. Pas d'incidence sur la vigne.



"Saint Gervais (19juin), quand il est beau, tire Médard et Barnabé de l'eau"

Prochain bulletin le 26 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

